



Printemps 2021

n° 18

**APMAD**

Association pour le Maintien  
à Domicile

gérant le SSIAD

Service de Soins Infirmiers  
A Domicile

98 av. de Fontainebleau  
77310 St Fargeau Ponthierry

Téléphone : 01 64 38 12 40

apmad@wanadoo.fr

Extraits

## RETOUR SUR LES ASSEMBLEES GENERALES DU 30 MARS 2021

Grâce à une Ordonnance de décembre 2020 prise en application de la loi d'urgence COVID-19, les instances associatives peuvent tenir leurs réunions et assemblées selon des modalités définies. L'APMAD a donc réuni ses adhérents et invité les usagers, leur personne de confiance ou famille en visio conférence le 30 mars pour ses 2 assemblées générales

- **L'assemblée générale extraordinaire** a approuvé la modification partielle statutaire permettant ainsi d'adapter les statuts aux nouvelles orientations de la structure et valider les délibérations prises lors des réunions en présence à distance.

Par ailleurs, le « collège des personnes morales » s'ouvre aux personnes de droit privé pour les associations d'aides aux familles, établissements et services.

### - L'assemblée générale ordinaire

Celle-ci s'est déroulée en 2 temps, consacrant la partie 1 au

- **Service de Soins Infirmiers A Domicile**, placé sous la direction de Virginie DRECQ LEQUIEN

Présentation habituelle relative au fonctionnement du service et une présentation des personnes accompagnées (répartition Hommes 47 % / Femmes 53 %, par tranches d'âges (majoritairement 80/89 ans), degrés de dépendances (GIR 2 et 3 essentiellement), les actions marquantes etc

Le **projet d'établissement** arrive à terme cette année avec 84 % des actions réalisées, permanentes ou en cours. L'avancement du **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** 2020-2024 est également présenté sous forme d'histogramme favorisant la visualisation des actions initiées. Bien entendu, la crise sanitaire, apparue début 2020, a considérablement modifié l'ordre des priorités. En conséquence, certaines actions sont différées sur cette année, voire peut-être partiellement sur 2022, sans remise en cause a priori, de la date d'échéance fixée en 2024.

Les actions innovantes, propres au SSIAD de Saint Fargeau Ponthierry font l'objet d'une présentation spécifique.

- **Téléconsultations** mises en place dès octobre 2018 : 126 en 2020
- **Continuité des soins infirmiers la nuit en EHPAD**, dispositif porté par le SSIAD depuis 2019 avec 4 établissements partenaires
- La poursuite de l'acquisition d'**outils d'aide au diagnostic**, initiés dès 2018 et maintenant intégrés dans les soins destinés aux usagers du SSIAD et utilisés par les infirmiers.

## ➤ **Partie 2 statutaire Association gestionnaire, l'APMAD**

Outre les points habituels sur les actions marquantes et l'avancement du 2<sup>ème</sup> Projet Associatif (2020-2024), l'assemblée générale ordinaire a adopté la modification partielle du

- **Règlement Intérieur.** Destiné à faciliter le fonctionnement, ses futures modifications seront adoptées par le conseil d'administration et non plus en Assemblée Générale.
- **Renouvellement partiel de membres du conseil d'administration**  
Les mandats de Mesdames Christiane BREARD, Hélène DECLERCQ et Françoise DUHET arrivent à échéance. Candidates à leur propre succession, elles sont réélues à l'unanimité pour une nouvelle période de 3 ans.
- **Cotisation annuelle maintenue à 20 € pour 2022**  
Pour les personnes morales et personnes physiques. Les usagers, qui bénéficient des soins infirmiers entièrement financés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, peuvent contribuer, ou non, selon leur libre choix.  
Cotisation 2021 votée en AG 2020, pour 20 €

Suivez l'actualité  
de l'APMAD sur

[www.apmad.fr](http://www.apmad.fr)

### Secteur géographique d'intervention du SSIAD

Arbonne la Forêt, Barbizon, Boissise le Roi, Cély en Bière, Chailly en Bière, Fleury en Bière, Perthes en Gâtinais, Pringy, Saint Martin en Bière, Saint Germain sur Ecole, Saint Sauveur sur Ecole, Saint Fargeau Ponthierry, Villiers en Bière.

### Renouvellement du Bureau

A l'issue de l'Assemblée, les membres du conseil d'administration se sont réunis dans les conditions statutaires pour procéder au renouvellement des membres du Bureau

Ont été réélus dans leur fonction, à l'unanimité :

Présidente	Hélène DECLERCQ
Vice Présidente	Françoise DUHET
Secrétaire	Christiane BREARD
Trésorier	Michel HAUY
Trésorier Adjoint	Daniel LE BRET

Les membres sont Chantal LE BRET, Dominique LEGAGNEUX et François PETITBON pour le « collège des personnes physiques » et Cécile PORTE représentant France Alzheimer 77 pour le « collège des personnes morales »



*Les postes au sein du conseil d'administration sont ouverts à toute personne physique et morale de droit privé ou public (cf statuts\*) dont les connaissances sont en lien avec l'objet de l'association et qui apportent des compétences complémentaires au sein de la gouvernance. Cooptation possible en attente d'élection en AG au printemps 2022.*

*Candidatures à adresser = > [presidente.apmad@orange.fr](mailto:presidente.apmad@orange.fr)*